

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Éducation nationale et Nouvelle Citoyenneté

PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (PEQIP)

Financement : TF0C3496-ZR

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE POUR L'ÉQUIPE DE
COORDINATION DU PROJET**

ZR-PEQIP-439488-CS-INDV

**Méthode de Sélection des consultants individuels par mise en concurrence
ouverte**

AOÛT 2024

I. CONTEXTE

La vision du Gouvernement de la RDC à travers le Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté (MINEDU-NC) est la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En vue de matérialiser cette vision, le Gouvernement s'est doté, en 2015, d'une stratégie globale couvrant l'ensemble du secteur de l'éducation : la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025 (SSEF). A travers la mise en œuvre des réformes que préconise cette Stratégie, le Gouvernement a pour ambition de :

- Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ;
- Créer les conditions d'un système éducatif de qualité et ;
- Instaurer une gouvernance transparente et efficace.

En mars 2021, avec l'appui des partenaires, la RDC a élaboré et adopté un Pacte de Partenariat visant la transformation du système éducatif et dont la réforme transformationnelle se concentre sur la qualité du processus d'enseignement-apprentissage.

L'accord de don pour la mise en œuvre du Projet pour l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PEQIP), financé par le Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) pour un montant de 67 millions de dollars américains, est entré en vigueur le 24 mai 2024 pour une durée de 4 ans. Le PEQIP répond au besoin urgent de soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme prioritaire du Pacte de Partenariat portant sur « les enseignants et enseignements de qualité ».

L'objectif de développement du projet est d'élargir l'accès à un environnement d'apprentissage amélioré et renforcer la qualité de l'éducation à travers ses 4 composantes ci-après :

Composante 1 : Elargir l'accès à des cadres d'apprentissage améliorés (20 millions USD)

L'objectif de cette Composante est d'élargir l'accès à des cadres d'apprentissage de qualité et inclusifs pour les filles et les enfants en situation de handicap, dans les communautés des cinq provinces cibles présentant les plus grands besoins. Le projet financera la construction, l'ameublement et l'équipement de salles de classe accessibles aux personnes en situation de handicap et tenant compte de la dimension écologique, ainsi que des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les infrastructures seront construites de manière à atténuer les risques posés par les catastrophes naturelles. Le projet mettra en œuvre à titre pilote une approche de construction à moindre coût incluant la sélection et l'utilisation de matériaux locaux qui seront achetés et transformés avec la participation des communautés des cinq provinces cibles.

Composante 2 : Améliorer l'efficacité des enseignants (34 millions USD)

L'objectif de la Composante 2 est de rendre l'enseignement plus efficace en termes d'apprentissage et plus inclusif à l'égard des filles. Elle comporte deux sous-composantes consistant à fournir des supports d'enseignement et d'apprentissage essentiels, à renforcer le

développement professionnel continu, ainsi qu'à appuyer l'introduction du recrutement et de l'avancement de carrière basés sur le mérite, et à augmenter la proportion des femmes enseignantes.

Composante 3 : Renforcer les systèmes et la gestion du projet (15 millions USD)

Les objectifs de la Composante 3 sont : (i) de renforcer les systèmes pour la production d'informations et leur exploitation pour la gestion et l'assurance-qualité de l'éducation, ainsi que pour la production, le suivi et l'établissement de rapports de la planification stratégique de l'éducation sensible au genre au niveau décentralisé ; et (ii) de garantir que la capacité globale de mise en œuvre est en place pour réaliser les résultats du projet.

Elle comporte deux sous-composantes consistant à appuyer les activités opérationnelles de production de l'Annuaire statistique national pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027, et garantir que la capacité et les systèmes sont en place pour réaliser les résultats du projet tout en respectant les sauvegardes et exigences institutionnelles, y compris celles en rapport aux fonctions fiduciaires et au suivi, au rapport et à l'évaluation.

Composante 4. Intervention d'Urgence Conditionnelle (CIUC) (0 USD)

Une CIUC à zéro financement sera incluse conformément les besoins urgents d'assistance ou de contraintes de capacité.

A travers ce projet, environ 21 000 élèves bénéficieront de salles de classe nouvellement construites et plus de 85 000 bénéficieront d'installations des latrines et l'approvisionnement en eau dans 5 provinces à savoir : Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Sud-Kivu et Ituri. Plus de 5,3 millions d'élèves et 150 000 enseignants en 5e et 6e années bénéficieront de la fourniture de manuels scolaires et de guides de l'enseignant sur l'étendue du territoire national.

Afin d'assurer la gestion quotidienne de ce projet, une Equipe de Coordination du Projet (ECP) sous la Direction de la Coordinatrice a été mise en place, et celle-ci doit être complétée d'un (e) Comptable.

II. PRINCIPALES MISSIONS ET TACHES DU (DE LA) CONSULTANT (E)

Sous la supervision directe du Responsable Administratif et Financier (RAF), le/la Comptable de l'ECP a pour fonction principale de tenir la comptabilité consolidée des opérations réalisées à la Coordination (cinq provinces principales du projet), de préparer les demandes de retrait de fonds (DRF) et de veiller à la justification du Compte désigné.

En conséquence, le/la Comptable réalisera, entre autres, des tâches suivantes :

A. Au titre de la comptabilité et contrôle financier

- Effectuer les imputations comptables, analytiques, budgétaires et géographiques des opérations effectuées à la Coordination ;
- Assurer la bonne comptabilisation des opérations dans les livres comptables ;

- Tenir correctement le classeur de justification du compte, des registres comptables et des pièces justificatives ;
- Garantir la correcte utilisation du logiciel comptable ;
- S'assurer que le back up de la comptabilité est régulièrement effectué ;
- Etablir mensuellement les états de rapprochement bancaire ;
- Effectuer les analyses et justifications du compte désigné du Projet ;
- Vérifier et viser les bons d'engagements de dépenses effectuées à la Coordination ;
- Fournir un appui en matière du suivi budgétaire et des engagements ;
- Assurer les clôtures comptables mensuelles ;
- Participer aux travaux usuels de clôture d'exercice comptable ;
- Participer à l'établissement des états financiers trimestriels et annuels ;
- Assister les auditeurs en accord avec le Responsable Administratif et Financier dans leurs missions de certification des états financiers en leur fournissant toutes les informations nécessaires ;
- Classer et archiver les documents comptables ;
- Participer aux opérations relatives aux inventaires physiques ;
- Mettre à jour le fichier des immobilisations en comptabilité dans le logiciel,
- Appuyer le RAF à effectuer toutes les analyses exigées par le Projet ;
- Appuyer le RAF à établir les tableaux de bord pour le Projet.

B. Au titre du suivi budgétaire :

- Assister le Responsable Administratif et Financier dans la préparation des budgets annuels ;
- Suivre l'exécution du budget du projet ;
- Examiner les demandes d'engagement ;
- Préparer les tableaux de bord de gestion budgétaire et de reporting et les transmettre au Responsable Administratif et Financier.

C. Au titre de la Trésorerie

- Préparer les demandes de retrait de fonds (DRF) et les demandes de paiements directs (DPD) conformément à la lettre de décaissement et suivre leur encaissement en Compte Désigné ;
- Faire la revue des extraits bancaires du compte désigné ;
- Assurer le contrôle régulier de la caisse et du livre de caisse y compris le contrôle inopiné ;
- Appuyer le RAF pour l'établissement des prévisions de trésorerie.

D. Au titre de reporting

- Assurer la préparation des états financiers périodiques consolidés ;
- Appuyer le RAF à la préparation des rapports financiers du Projet notamment le rapport du suivi financier ;

- Etablir et communiquer au RAF le rapport périodique d'exception sur les dépassements budgétaires et/ou retards dans l'exécution du budget du Projet.

E. Autres taches

- Participer à l'élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) ainsi qu'aux évaluations trimestrielles de mise en œuvre ;
- Exécuter toute autre tâche liée à l'administration, aux finances et à la comptabilité au niveau de la Coordination.

III. PROFIL DU/DE LA COMPTABLE

- Être titulaire d'un diplôme d'études Universitaires de niveau BAC + 3 (Graduat) en comptabilité ou en gestion financière ou un diplôme équivalent dans le domaine ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum ;
- Avoir une expérience dans le domaine de la gestion financière de projets de développement serait un atout ;
- Avoir une expérience prouvée des procédures de finances, comptabilité, approvisionnement et contrôle des coûts ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse des informations financières et de préparation de rapports financiers, bilans et/ou projections ;
- Familiarité avec les procédures des principaux bailleurs de fonds internationaux, notamment de la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement ou autres et/ou familiarité avec les audits comptables et financiers des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne maîtrise du logiciel TOMPRO est un atout ; et une bonne connaissance de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint...) ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Avoir suivi une formation sur le système comptable des entités à but non lucratif serait un atout (fournir la preuve de la formation) ;
- Être dynamique et proactif ;
- Avoir au moins 2 références positives.

IV. CRITERES DE PERFORMANCE

- La comptabilité consolidée est analysée et clôturée au plus tard le 10 du mois qui suit le mois comptable ;
- Les demandes de retraits de fonds (DRF) à la Banque Mondiale sont préparées au moins une fois par mois ;

- Les DRF soumises au décaissement justifient correctement les avances perçues ;
- Le rapport d'audit financier relève des faiblesses limitées en matière de tenue des comptes, de la qualité et du classement des pièces ;
- Le projet n'a pas de dépense inéligible, particulièrement liés à l'absence de pièces justificatives probantes et suffisantes.

V. LIEU ET DURÉE

Le poste sera basé à Kinshasa, en République démocratique du Congo avec de probables missions à l'intérieur du pays. Le (la) Comptable sera recruté (e) pour une période d'un an, renouvelable chaque année pour un maximum de quatre ans au total, sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances.

La personne recrutée sera soumise à une période probatoire initiale de six mois.

VI. PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Le (la) Comptable sera sélectionné (e) selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs/Directives pour les Projets alignés sur les Directives et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Le (la) Comptable sera retenu(e), après avis de non-objection de la Banque mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

VII. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le (la) consultant (e) sera évalué (e) chaque année sur ses performances dans le cadre de sa mission. Cette évaluation interviendra à la fin de chaque année civile ;
- La rémunération et les frais divers seront déterminés sur la base du montant et des modalités de paiement négociés ;
- Le projet mettra à la disposition du consultant les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Note : Conformément aux dispositions en matière de salaires et avantages des consultants dans le cadre des projets financés par la Banque mondiale, ce poste s'inscrit dans la catégorie 2.